DOCUMENT RESUME

ED 093 180 FL 006 222

AUTHOR Lebel, Jean-Guy
TITLE Synthese et methodologie des moyens de correction phonetique du "R" francais enseigne aux anglophones (Methods of Correcting the Pronunciation of the French "R" for English Speakers).
PUB DATE 74
NOTE 31p.; In French; Paper presented at the Colloque International sur la Methodologie SGAV (3rd, Paris, France, May 1974)

EDRS PRICE MF-$0.75 HC-$1.85 PLUS POSTAGE
DESCRIPTORS *Articulation (Speech); Consonants; Contrastive Linguistics; Descriptive Linguistics; *French; Phonemics; Phonetics; *Phonology; Teaching Techniques; Vowels

ABSTRACT

The present work begins with a phonetic description of the acceptable French /R/ and descriptions of several allophones of English /R/ which must be avoided while learning the French. Various theories are discussed concerning the relationship between the position of the /R/ in an utterance and the difficulty students have in pronouncing it correctly. Several ways in which other vowel and consonant sounds can be combined and/or modified to help the student learn the proper position of the tongue and lips for /R/ production are detailed. In addition to these phonological techniques, the author also lists the following "techniques sensitives": (1) having the students "gargle" as a means of actually feeling the position of the /R/, (2) using a pencil to force the tip of the tongue to remain low in the mouth, (3) applying slight pressure to the throat just above the larynx with the index finger while saying the /R/, and (4) having the student use a small mirror to watch the actual articulation. The paper concludes with an extensive bibliography. (PM)

BEST COPY AVAILABLE

SYNTHÈSE ET MÉTHODOLOGIE DES MOYENS DE CORRECTION PHONÉTIQUE DU "R" FRANÇAIS ENSEIGNÉ AUX ANGLOPHONES *

PERMISSION TO REPRODUCE THIS COPYRIGHTED MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Jean-Guy Lebel

TO ERIC AND ORGANIZATIONS OPERATING UNDER AGREEMENTS WITH THE NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION. FURTHER REPRODUCTION OUTSIDE THE ERIC SYSTEM REQUIRES PERMISSION OF THE COPYRIGHT OWNER.

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION
THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

Par

Jean-Guy LEBEL
Département de langues
et linguistique
Université Laval
Québec G1K 7P4

* Communication présentée au 3e *Colloque International sur la méthodologie SGAV* tenu à Paris du 15 au 18 mai 1974. Texte à paraître dans les *Actes* de ce colloque publiés par le CREDIF.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....p. I

1. CONSIDÉRATIONS DIVERSES.....p. 1
   1.1. À l'égard de l'étudiant.....p. 1
   1.2. À l'intention de l'enseignant.....p. 3

2. NORME PROPOSÉE.....p. 5

3. ORDRE CROISSANT DE DIFFICULTÉ.....p. 6

4. DISCRIMINATION AUDITIVE.....p. 7

5. PROCÉDÉS DE L'ENTOURAGE PHONIQUE.....p. 9
   5.1. La nasale /ɔ̃/.....p. 9
   5.2. Voyelles postérieures.....p. 9
   5.3. Entourage antérieur.....p.10
   5.4. Intonation et contexte optimal.....p.10

6. PROCÉDÉS DE LA MODIFICATION ET DE LA SUBSTITUTION MOMENTANÉE.....p.11
   6.1. Frication de la consonne /g/.....p.13
   6.2. Sonorisation de la sourde vélaire /x/.....p.14

7. PROCÉDÉS SENSITIFS.....p.17
   7.1. Le gargarisme.....p.20
   7.2. Utilisation d'un crayon.....p.21
   7.3. L'index sous la gorge.....p.22
   7.4. Le miroir.....p.23

8. CONCLUSION.....p.23

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.....p.25

SYNTHÈSE ET MÉTHODOLOGIE DES MOYENS DE CORRECTION PHONÉTIQUE DU "R" FRANÇAIS ENSEIGNÉ AUX ANGLOPHONES

"En français, tous les R sont bons, excepté le vôtre!"

Nous ne savons qui lança cette boutade à ses étudiants pour la première fois, mais ces mots résument de façon humoristique la situation de l'enseignement et de l'apprentissage de cette désormais célèbre consonne française.

1. CONSIDÉRATIONS DIVERSES

1.1. À l'égard de l'élève

Dans les langues qui le possèdent, le R a généralement un petit "on-ne-sait-pourquoi" de caractéristique qui interdit habituellement de substituer le R de sa langue maternelle à celui de la langue cible.(1) Ajoutée à ce dernier phénomène, l'existence fréquente de plusieurs allophones du phonème R dans une même langue, semble contribuer pour une grande part à parer d'une auréole énigmatique l'acquisition parfaite du R normatif de la langue cible.

En premier lieu, le double aspect du fait que cette consonne ne soit pas généralement un nouveau phonème, bien que d'autre part l'élève ait des habitudes psycho-motrices bien stabilisées, ne facilite en rien la parfaite maîtrise du nouvel allophone du R. Il y a interférence de

---

(1) "L'r est la consonne qui tient généralement la plus grande place dans le mode d'articulation d'une langue. Aucune autre consonne n'est aussi étroitement reliée à l'ensemble de son caractère phonétique." (DELATTRE, 1946 : 432).

l'allophone de départ sur l'allophone cible; il y a en quelque sorte une querelle de famille, si on veut bien à la suite de JONES (1960) considérer le phonème comme une famille de sons, soit les allophones. En d'autres mots, la majorité des élèves acquèreraient plus facilement le R français s'ils n'avaient pas l'un des allophones du /r/ dans leur langue maternelle.

En deuxième lieu, la forte coloration qu'exerce le r anglais sur les voyelles contiguës et la très grande fréquence d'apparition du R français[1] font que toute incorrection de prononciation du R est aisément et fréquemment perçue par les francophones. L'impression que cette consonne est d'une maîtrise très délicate résulte donc aussi de ce que les fautes sont aisément et fréquemment remarquées.

Il y a donc, d'un côté, l'élève aux prises sérieuses avec les allophones français [ʁ] ou [R][2] et, de l'autre, le francophone qui, bien que profane en la matière, entend quasi infailliblement toute erreur et collabore ainsi bien involontairement à enfoncer chez l'élève le préjugé que la consonne française R

---

(1) DELATTRE (1964) constate que le R a la plus haute fréquence d'apparition de tous les sons français: LAFON (1961) et CALVET (1966) donnent le deuxième rang au R, à la suite de la voyelle /a/ antérieure. Mais on voit que chez ces trois auteurs, la consonne R est au premier rang des consonnes françaises.

(2) Voir ci-dessous norme proposée.

est unique en son genre, en plus d'être d'une acquisition pour le moins capricieuse.

1.2. À l'intention du correcteur

Bien qu'au point de vue auditif et articulatoire cette consonne ne soit pas plus difficile à enseigner que certains autres sons français,[1] encore trop d'enseignants affirment inconsidéremment à leurs étudiants, avant même d'avoir commencé à travailler, que le R est le son le plus difficile du français. Et à supposer un instant que cela soit plutôt vrai, l'annoncer aux élèves ne relève sûrement pas d'une saine pédagogie.

Parmi les moyens de correction que nous présentons beaucoup ont été glanés ici et là . Ils sont alors soit décrits sans changement, bien que notre phraséologie puisse parfois varier, soit présentés avec quelques modifications que nous avons apportées en cours d'expérimentation. Certains autres moyens sont personnels et ont été élaborés en cours d'exercice et sont encore maintenant soumis à l'épreuve de la pratique quotidienne. Tous les trucs et recettes, aussi divers et apparemment scientifiques soient-ils sont empiriques. On peut donc à tout moment les modi-

---

(1) On n'a qu'à penser à la consonne /l/, aux voyelles antérieures labialisées /y/, /ø/, /œ/ ou même aux voyelles nasales. Nous sommes toutefois de l'avis de Delattre lorsque ce dernier conclue son article de 1946 (p.433) en affirmant : "L'r est donc une consonne toute spéciale. Dans bien des langues, comme en français et en anglais, elle est à la clef de la prononciation et il n'est pas injuste de lui donner la première place."

fier en tout ou en partie. Par contre, aucun n'est la panacée tant rêvée, ni même n'est régulièrement efficace, ne serait-ce qu'un peu, avec tous les élèves. Le correcteur doit humblement en déduire que sa panoplie se doit d'être des plus fournies afin qu'il y puise en temps opportun et qu'il ne soit jamais à court d'action, si minime soit-elle, devant une prononciation défectueuse qu'il veut améliorer.

Aux maîtres en stage de formation, nous avons l'habitude de souligner que pour la grande cause qu'est la correction phonétique, tout est bon pour corriger un son, que pour une fois la fin justifie les moyens! Nous précisons en outre qu'aucune recette n'est plus noble qu'une autre, même si l'expérience suggère d'en utiliser parfois une avant telle autre. En effet, un moyen d'apparence rudimentaire qui est le moindrement efficace une fois, doit être conservé, ajouté à son bagage et surtout être réutilisé à la moindre occasion, car on vient peut-être de faire une trouvaille des plus intéressantes.

Finalement, même si l'on constate que certaines techniques fonctionnent davantage, on est encore loin de la correction à coup sûr. Mais ceci n'est dit que pour encourager à la persévérance. "Quel que soit le procédé utilisé, il ne faut absolument pas vouloir obtenir la perfection phonétique dès les premiers essais. Ceci découle de ce qui a été dit à

propos de la lente maturation de l'acte de parole, à force d'approximations successives. On doit se pénétrer de l'idée que le conditionnement est une longue patience et on se satisfera de progrès limités et graduels." (RENARD, 1971: 71)

2. NORME PROPOSÉE

Le R français proposé comme modèle d'acquisition aux anglophones est la fricative dorso-vélaire [ʁ][1] traditionnellement dénommée R parisien.

La dorso-uvulaire [R], dont les battements sont plutôt atténués, est une variante fréquente (surtout après une consonne occlusive) et acceptable.

Bien qu'il n'y ait pas lieu de relancer ici la querelle des R,[2] libre est le correcteur d'accepter momentanément —et non de proposer— le [r] apico-alvéolaire roulé. L'essentiel est d'amener l'anglophone à se départir de l'allophone qu'il prononce normalement, soit la constrictive apico-alvéolaire ou post-alvéolaire [ɹ],[3] avec ou sans friction notable, tantôt plutôt rétroflexe, tantôt non, soit le [ɾ] frappé (flapped), ou encore cette fricative palato-pharyngale que DELATTRE[4] a qualifié de R massé (bunched),

(1) DELATTRE 1946, STRAKA 1965, LEON 1966, SIMON 1967, CAPELLE 1968, ROCHETTE 1973.
(2) FRUGÈS 1969, GUTMANS 1969, SAUVAGEOT 1970.
(3) Tout au long de cette étude, nous utilisons l'alphabet phonétique de l'API dans sa version de 1949 réimprimée en 1964.
(4) DELATTRE 1965: 91-92; 1969: 22; 1971: 150.

ou même ce type de R labio-dental [ʋ][1] caractéristique du parler de New York. Tous ces r anglais ont une forte coloration de caractère grave, sombre, postérieur, sur les voyelles contiguës et sont de ce fait à éliminer.

3. ORDRE CROISSANT DE DIFFICULTÉ

La facilité d'acquisition du R français est influencée en grande partie par sa position dans le mot ou dans le groupe rythmique, mais elle dépend aussi des aptitudes particulières et de la langue de départ de l'étudiant. Cela explique, semble-t-il, les différents ordres croissants de difficulté trouvés dans les diverses études traitant de ce sujet.

RIGAULT (1965) propose la progression de difficulté suivante: 1- position initiale; 2- intervocalique; 3- finale; 4- préconsonantique; 5- postconsonantique. CALBRIS (1969), résumant de la sorte la pensée des verbo-tonalistes, suggère l'ordre qui suit "du simple au difficile" (RENARD, 1971: 108): 1- position finale; 2- intervocalique; 3- préconsonantique; 4- postconsonantique; 5- initiale.

On constatera que dans ces deux propositions, il n'y a que la position initiale qui varie.

A titre indicatif, nous résumons nos constatations s'étalant sur plus d'une dizaine d'années d'enseignement aux

(1) WELLS et COLSON 1971: 93.

anglophones en confirmant que, tant au point de vue facilité de discrimination auditive qu'au point de vue maîtrise articulatoire, les positions finale et intervocalique sont de fait les plus faciles. Ensuite viennent sur un pied d'égalité les positions initiale et préconsonantique, non pas tellement à cause de leur difficulté articulatoire proprement dite qu'au phénomène de la discrimination auditive qui, bien qu'apparemment facile au début, se stabilise difficilement chez l'étudiant. D'où le fait que les R initiaux et préconsonantiques sont très souvent défectueux à cause surtout d'un manque de concentration auditive.(1) Vient en dernier lieu le R postconsonantique à cause de la double difficulté discriminative et articulatoire inhérente à cette position. Lorsqu'il n'y a plus qu'un infime relent de r anglais chez un étudiant avancé, généralement c'est dans cette position —comme dans les mots très, droit, prend, briser, etc.—,et les longues discussions théoriques des praticiens n'y changeront rien, à moins qu'ils ne découvrent une nouvelle bonne recette!

4. DISCRIMINATION AUDITIVE

Si on en juge par les multiples variantes d'exercices de discrimination auditive que l'on trouve dans bon nombre

---

(1) Il est par exemple difficile à l'étudiant de noter que certains R préconsonantiques sont inexistants ou quasi escamotés dans sa prononciation "conversationnelle" de mots comme Université [yniversite].

de manuels de langue récents, il semble ne faire aucun doute que tous ces auteurs soient convaincus de sa nécessité, à moins que certains n'aient trop facilement cédé à ce qui leur paraissait une mode.

Néanmoins, nous avons déjà[1] traité longuement de ce sujet et nous n'y revenons ici brièvement que pour réaffirmer son absolue nécessité, sous quelque forme que ce soit. Nous convenons qu'il n'est pas toujours utile ou opportun de faire systématiquement de la discrimination auditive, mais le correcteur doit devenir maître dans l'art de faire prendre auditivement conscience par l'étudiant des différences entre ce qu'il prononce de façon erronée et les modèles proposés.

L'acquisition stable du R français, pas plus d'ailleurs que celle de tout autre son, ne saurait échapper au principe physiologique qu'on ne peut régulièrement bien répéter un son que si on l'a bien entendu.[2] La clef de l'autocorrection est là.

Toutefois, la discrimination auditive est relativement facile pour les R finaux et intervocaliques et, comme nous l'avons mentionné précédemment, les anglophones ont progressivement plus de difficulté avec les positions initiales,

---

(1) LEBEL 1969.
(2) POLITZER (1954) l'avait déjà formulé autrement il y a vingt ans!

préconsonantiques[1] et postconsonantiques.

5. PROCÉDÉS DE L'ENTOURAGE PHONIQUE

La correction phonétique actuelle essaie de mettre davantage à profit les enseignements de la phonétique historique qui traita abondamment de l'entourage phonique et des phénomènes que l'on désigna comme relevant de la phonétique combinatoire. Il n'y a donc rien de nouveau au sujet des appellations sinon une utilisation corrective plus grande d'un solide enseignement traditionnel et des recherches en ce domaine qui ne cessent de se poursuivre.[2]

5.1. La nasale /ɔ̃/

"La voyelle la plus favorable à l'articulation de l'r est la nasale /ɔ̃/ parce que c'est celle qui rapproche le plus l'un de l'autre le fond de la langue et le fond du voile du palais. Partant de là, il suffit de retirer le fond de la langue encore un peu plus, sans cesser de voiser, et la douce friction de l'r se fait entendre: /ɔ̃ɔ̃ɔ̃rrr/, /ɔ̃ɔ̃ɔ̃rrrɔ̃ɔ̃ɔ̃/, /ɔ̃rɔ̃rɔ̃rɔ̃rɔ̃rɔ̃rɔ̃/." (DELATTRE, 1951: 62)[3]

5.2. Voyelles postérieures

Comme corollaire au moyen précédent, il convient de placer le R dans le voisinage immédiat des voyelles posté-

---

(1) Nous le répétons, non pas tellement lorsque le R sonne encore trop anglais que lorsqu'il est escamoté: les armes [leza:m], ordonner [ɔ:dɔne].

(2) Voir, entre autres, le projet de recherches PHOCOM (Phonétique combinatoire et comparée des sons du français et de l'anglais), sous la direction de Claude ROCHETTE et rattaché au C.I.R.B. (Centre International de Recherches sur le Bilinguisme) de l'Université Laval (Québec)

(3) Dans son article de 1946 (p.429), DELATTRE avait placé ce moyen sous la rubrique *Méthode par rétrécissement de la constriction.*

rieures, entre autres /u/ et /o/, dont le lieu d'articulation ne peut théoriquement que favoriser le recul et la remontée du dos de la langue.

5.3. Entourage antérieur

Néanmoins, même si cela semble contredire le contenu du paragraphe 5.2., il est parfois efficace avec certains étudiants d'utiliser les sons /s/, /t/, /d/, /l/ et /e/, et de favoriser de la sorte le relèvement du dos de la langue afin qu'il ait une courbure convexe et de l'empêcher alors de s'affaisser comme dans les [ɹ] ou [ɾ] anglais. Ex. Vous serez [vusɐe], attendri [atɑ̃dɐi], viderez [vidɐe]. Il est cependant délicat, pour ne pas dire contre-indiqué, particulièrement lors des premiers exercices de répétition, d'utiliser des mots dont les voyelles antérieures comportent déjà leurs sérieuses difficultés, comme les /y/ et les /ø/.

5.4. Intonation et contexte optimal

DEBROCK et JOURET (1971 : 48), à la suite de leur comparaison des systèmes phonétiques français et néerlandais et dans leur recherche de moyens de correction phonétique pour le néerlandophone qui apprend le français, suggèrent le contexte suivant:

"La position optimale du [R] nous paraît donc être en finale de phrases à intonation descendante, avec des voyelles

peu tendues et avec des nasales.

Ex.: C'est du lard
C'est le leur
Il a du nerf
Ce n'est pas son genre.

Avec le même environnement favorable, nous habituerons nos élèves à prononcer le [R] en position intervocalique, puis en position initiale.

Ex.: C'est un arôme.
C'est une orange.
C'est un Arabe.
Rose
Rouge
Rame."

6. PROCÉDÉS DE LA MODIFICATION ET DE LA SUBSTITUTION MOMENTANÉE

Modifier un son, en partant du simple nuancement pour aboutir à une forte déformation, ou même en arriver carrément à la substitution[1] momentanée de ce son, est une technique qui fut sporadiquement utilisée "(...) dans le but de sensibiliser l'oreille aux différences pertinentes" (RENARD 1971: 95) et avec l'intention certaine de mieux faire reproduire ce son.[2] — Mais l'histoire désignera sans doute les auteurs du verbo-tonal comme étant ceux qui

(1) LEON (1966 b: 71) désigne cette substitution du terme "linguistic". Le même auteur (1967: 73) explicite sa pensée: "La technique linguistique consiste à tranférer, en l'adaptant, un son connu (mais peut-être rare) de la langue maternelle, dans une séquence de la langue seconde. Il s'agit essentiellement d'une prise de conscience linguistique et non d'un transfert pur et simple."

(2) Il est bon de préciser que le son substitué —technique délicate— peut être, selon les besoins, de la langue 1 ou de la langue 2, ou même, encore plus, peut être artificiellement créé. S'il y a résultat valable, tout est bon en correction phonétique!

érigèrent en système cette procédure de correction phonétique que les verbo-tonalistes appellent prononciation nuancée ou déformée.

A ce sujet, RENARD (1971: 97) tient les propos suivants: "Les professeurs se garderont de trop d'optimisme devant l'efficacité de ce procédé. Nous avons maintes fois constaté que les résultats positifs obtenus grâce à un "nuancement" poussé jusqu'à la déformation n'étaient pas durables." Néanmoins, nous pensons que, pour le R, l'utilisation de la modification allant jusqu'à la substitution momentanée ne présente aucun inconvénient majeur durable et que, bien au contraire, le tandem enseignant-élève y a tout à gagner. Il est toutefois évident, comme le précise RENARD, que la bonne prononciation du R, obtenue à l'aide de ce procédé, en classe devant l'enseignant, ne sera pas nécessairement durable dans la pratique quotidienne de l'élève, mais il faut s'empresser d'ajouter que grosso modo c'est aussi, hélas!, le sort réservé à tout autre moyen de correction.

L'expérience commune des verbo-tonalistes et de correcteurs d'autres allégeances semble confirmer que l'utilisation sûre et dosée de la modification et de la substitution momentanée n'a, toutes choses étant égales par ailleurs, que des chances de réussite. Dans les procédés de correction suivants, on remarquera que la modification proposée est

généralement une substitution graduée.

6.1. Frication de la consonne /g/

En entourant le /g/ de voyelles /ɑ/ postérieures dont la dernière sera exagérément ouverte et profonde, [ɑgɑ], on favorise déjà ainsi une certaine ouverture de l'occlusion, une frication du /g/ qui peut aboutir à la fricative sonore dorso-vélaire [ɣ]. On continue avec un [g] très long et prononcé de façon relâchée. Le processus d'évolution est le suivant:(1) [ɑgɑ], [ɑgggɑ], [ɑɣɣɣɑ], [ɑʁʁʁɑ], [ɑʁɑ]. Le [ʁ] obtenu de la sorte est intervocalique et c'est la position la plus favorisée par ce moyen.

Nous résumons, à dessein, le processus d'évolution des autres positions du R:

[ʁ] final: [ɛggg], [ɛɣɣɣ], [ɛɣɣʁʁ], [ɛʁʁʁ], [ɛʁ].

[ʁ] initial: [ɣɣɣɛ], [ʁʁʁɛ], [ʁɛ].

[ʁ] préconsonantique: [ɛɣɣɣ], [ɛʁʁɣɣ], [ɛʁɣg], [ɛʁg].

[ʁ] postconsonantique (position la plus délicate): [ɛɣɣʁo], [ɛgʁʁo], [ɛgʁo], ou [ɛgʁu] et [ɛgʁ].

(1) Nous indiquons la durée longue ou exagérée d'un son en répétant le symbole phonétique. Cela permet de mieux visualiser le processus d'évolution que si nous utilisions le signe diacritique [:] de l'API.

Bien que le correcteur ne fasse pas consciemment appel à l'articulatoire (voir chap. 7), il est évident qu'avec ce procédé l'étudiant va développer son sens musculaire. Et sans qu'il n'y ait nécessairement raisonnement de sa part, l'étudiant va aussi en arriver à sentir que la partie arrière de sa langue monte vers le fond de sa gorge. Le réflexe de masser sa langue, surtout la pointe, vers l'avant sera peut-être contrecarré .

6.2. Sonorisation de la sourde vélaire /x/

Avec l'anglophone qui maîtrise[1] déjà bien la jota /x/ espagnole de mots comme Juan, bajo, ou le achlaut /x/ allemand de Bach, achtung, le procédé consiste à habituer l'étudiant à sonoriser la consonne sourde de paires comme [f - v], [s - z] ou même [k - g], en lui demandant d'alterner du [f] au [v], etc.: [fff vvv fff vvv...].

On exige le même processus de voisement du [x].[2] Le résultat sera plus ou moins [ɣ] ou [ʁ]: [xxxɣɣɣxxxʁʁʁ...]. Puis on fait ajouter une voyelle postérieure après ce long [x] sonorisé qui est devenu une sorte de [ʁ]: [ʁʁʁo], [ʁʁʁɔ̃], etc.. Finalement on propose des mots bisyllabiques du genre rosée [ʁʁʁoze] ou rondeau [ʁʁʁɔ̃do].

---

(1) Quelle qu'en soit la raison: apprentissage antérieur de l'une de ces langues ou simplement impression (psychologique) d'éprouver moins de difficultés, sinon aucune, à prononcer ces sons que le R français. Voir la note 1 de DELATTRE, 1946 :430.

(2) Avec les anglophones dont le phonème /h/ est articulatoirement très marqué, on peut utiliser le même procédé en y apportant les petites modifications qui s'avèreront nécessaires.

Si l'on obtient un bon R français à l'initiale, il sera aisé de passer aux positions finale et intervocalique. De la finale à la position antéconsonantique, il n'y a qu'un pas. Il suffit de faire suivre le R final d'un mot commençant par une consonne, quart d'heure [kaʁ-dœʁ], [kaʁdœʁ], puis de passer aux mots du type ardeur [aʁ-dœʁ], [aʁdœʁ].

D'autre part, il y a lieu d'être imaginatif en ce qui concerne la position postconsonantique. On utilise un bisyllabe commençant par R et se terminant par une consonne qui pourra former le groupe consonne + R du nouveau mot. Ainsi ronce devient s(e)ront de la manière suivante : [ʁɔ̃-sss-ʁɔ̃-sss-ʁɔ̃-ssʁɔ̃ - sʁɔ̃]. Si on devient vite à court de mots réels, on utilisera sans crainte des logatomes, c'est-à-dire des mots hypothétiques ou communément dénommés artificiels ou de français probabilitaire. Par exemple, grès est obtenu ainsi :[ʁɛ-ggg - ʁɛ-ggg - ʁɛ -gggʁɛ - gʁɛ].

Par ailleurs, avec l'étudiant dont les aptitudes auditives sont très bonnes, on souligne que le [x] est similaire au [ʁ] dans beaucoup de mots français en procédant comme suit. On prononce des mots usuels où précisément le R s'assourdit normalement en français moderne: près, trop, froid, merci, parce que... Ensuite on propose, aux fins de comparaison, les logatomes [oxo], [uxo], [axu], etc. On demande finalement d'adoucir et de sonoriser: [oxo - oɣo - oʁo].

Pour les enseignants qui craindraient que leurs élèves conservent un R postconsonantique désonorisé et par trop ressemblant au /x/, nous ajouterons que la désonorisation du R après consonne sourde est une caractéristique du français moderne. D'une part, les consonnes sourdes, surtout occlusives, désonorisent le R par assimilation progressive. D'autre part, lorsqu'il y a chute du e caduc, le R du groupe consonantique final est souvent chuchoté et parfois, même, escamoté. Ainsi quatre est devenu [kat] dans la prononciation familière. Il n'y a donc pas lieu de craindre outre mesure et surtout de vouloir à tout prix corriger ce phénomène.

Nous complétons les données de ce procédé de la sonorisation du /x/ en citant les propos de DELATTRE (1951: 62) qui le suggérait à ses élèves nord-américains, il y a déjà vingt-cinq ans:(1) "Le jota espagnol —que chacun peut dire sans peine— n'est autre qu'un r français assourdi. Dans près, très, craie, l'r est même semblable au jota par suite de l'influence assourdissante des consonnes sourdes qui le précèdent; phonétiquement on peut écrire /pxe, txe, kxe/. L'exercice prolongé du jota peut donc former les muscles pour l'r. De plus si l'on part d'un jota intervocalique: /axa/, et qu'on le voise, on obtiendra un r: /ara/. Par ce

---

(1) Procédé qu'il avait auparavant (1946 : 430) qualifié de *Méthode par élargissement de la constriction.*

procédé, et en changeant la place de l'accent, le mot espagnol hoja devient le mot français aura. (Pour mieux sentir le voisement, on se bouchera les oreilles.) Mais naturellement, l'r est beaucoup plus doux que le jota à cause du voisement et de la diminution de fermeture qui s'ensuit. L'avantage de partir du jota est psychologique: cela permet de ne pas penser à un r (tout en en prononçant un), ce qui élimine le réflexe de l'r américain."

7. PROCÉDÉS SENSITIFS

Durant ces dernières années, on a remis en question beaucoup de notions dans l'enseignement des langues et la correction phonétique ne fut pas laissée en reste. La phonétique articulatoire, ou plutôt l'articulatoire, à laquelle plusieurs avaient emprunté certaines techniques correctives, fut attaquée beaucoup trop en bloc. Parfois des nuances(1) et parfois des précisions(2) auraient été nécessaires, et les exagérations articulatoires dont on voulait à tout prix débarrasser la phonétique corrective auraient été alors plus volontiers atténuées, sinon abandonnées, par leurs utilisateurs. Au lieu de dénigrer constamment l'articulatoire, au lieu de souligner uniquement ce qu'il ne pouvait pas atteindre —au niveau de la perception—(3) il aurait été sûrement

(1)Il y a même, à certains moments, des contradictions flagrantes dans le même article. Voir LEON (1967).
(2)Déjà en 1971, il était plus que temps qu'un porte-parole et promoteur officiel du verbo-tonal rectifie un certain tir ou, si on préfère, précise certaines données fondamentales

---

qui n'ont pas toujours été bien interprétées par les verbotonalistes: "Fondamentalement, le reproche essentiel à lui faire, —du point de vue de l'apprentissage de la prononciation à des *débutants* complets,— est qu'elle nuit à la spontanéité de l'expression par le fait même qu'elle s'attache à l'élément isolé plutôt qu'à la structure. On comprend qu'elle ne pouvait s'intégrer à la méthodologie audio-visuelle, fondée sur la primauté des structures et sur l'éviction délibérée de la fonction raisonnante. Or, la méthode articulatoire prétend traiter au niveau conscient ce qui devrait s'organiser au niveau de l'inconscient.

Est-elle totalement inefficace en tant que méthode de correction? Certes non, lorsqu'elle s'intègre dans la perspective d'un apprentissage ou d'un *perfectionnement* raisonnés, intellectualisés de la langue. Tel peut être le cas en phoniatrie ou en pédagogie, lorsqu'il s'agit de corriger un défaut de prononciation, ou encore avec des élèves dont l'expression, toute fautive qu'elle soit, se révèle suffisamment spontanée.

En d'autres termes, l'appel à la conscience phonatoire peut s'avérer efficace à partir du moment où le bénifice escompté vient se greffer sur un acquis suffisamment fixé par un conditionnement antérieur. On n'agit pas autrement dans le cas de la langue maternelle, lorsqu'on corrige un sujet —enfant ou adulte— dont l'expression ne manque par ailleurs pas de spontanéité." (RENARD 1971: 39-40)

(3) Voir ROY (1974).

plus juste et surtout plus fructueux de mettre également en évidence ce que l'articulatoire permettait d'atteindre -au niveau de la reproduction-[1] même avec ses limites. Car quelle méthode ou technique n'a pas de limites?

Les innombrables étudiants qui ont appris à prononcer une langue étrangère malgré l'inexistence de certaines approches correctives actuelles, et la toute récente remise en question[2] de ce que l'on vient de vivre ces dernières années, prouvent encore une fois que la vérité pédagogique a de multiples facettes et qu'elle y perd à être dogmatique.

Notre appellation procédés sensitifs n'est ni un euphémisme, ni un moyen détourné pour parler de l'articulatoire.

S'il y a d'un côté des techniques auditives, comme la discrimination ou la modification, il y a de l'autre des techniques sensitives, tant visuelles que tactiles, et toutes ces techniques ont leur place en correction phonétique étant donné leur but identique. En effet, auditif ou sensitif, aucun procédé n'est utilisé pour lui-même, mais il est là pour aider un étudiant à mieux prononcer un son. Dans un certain sens alors, toute technique est articulatoire et il n'y a vraiment rien de péjoratif en cela, puisque

(1) Voir ROY (1974).
(2) Voir le numéro spécial de la revue Le français dans le monde, 100, 1973, intitulé Vers l'an 2000.

la fin visée est une meilleure articulation d'un son donné.

Le mot articulatoire fait peur, bien à tort, à certains, puisque l'articulation et la perception sont deux phénomènes indissociables dans l'acte de parole, puisqu'il y a un va-et-vient constant de l'articulatoire à l'auditif. Aussi, à l'étape corrective où nous nous plaçons,(1) il est logique de faire appel, inconsciemment ou consciemment, et au sens musculaire et au sens auditif (2) de l'étudiant.

Parmi les procédés que nous dénommons sensitifs, certains sont tantôt carrément tactiles, tantôt carrément visuels, mais le grand nombre est tout à la fois l'un et l'autre dans une proportion cependant variable. Tous ces moyens font néanmoins appel au sens musculaire de l'apprenti, pour accroître chez ce dernier la prise de conscience de certains mouvements articulatoires incorrects ou corrects dont on n'a pu autrement le corriger ou le rendre conscient. Le mot sensitif qualifie les procédés qui sollicitent les sens du toucher et de la vue et qui agissent, ou peuvent agir, alors directement sur le sens musculaire.

Etant donné l'interaction constante de l'articulation et de l'audition, les moyens sensitifs ont finalement un

---

(1) Nous nous adressons aux étudiants dits faux intermédiaires (LEBEL 1969,1973) ou plus avancés. Nous excluons donc ici le débutant complet.

(2) Comme nous l'avons déjà dit ailleurs (LEBEL 1969) et ci-dessus, la discrimination auditive est toutefois temporellement prioritaire.

D'autre part, bien que nous souscrivons aux propos de JENSEN ('970) à l'effet que "(...) la connaissance des faits

.../196

articulatoires augmente à son tour l'acuité de la perception auditive." (p. 223) et que "Plus l'entraînement de kinesthésie ira de front avec l'imitation directe "par l'oreille", plus vite la prononciation proposée sera ancrée dans l'automatique des habitudes articulatoires." (p.224), nous ne pouvons pour le moment - faute de preuves élaborées - adhérer entièrement à la conclusion de son article : "Le professeur de langues vivantes doit donner à ses élèves un aperçu du jeu des organes de la parole. Cet aperçu doit être suffisamment complet pour permettre à l'élève de bien profiter des exercices systématiques de prononciation basés sur la kinesthésie, - ce qui évite de recourir entièrement à la méthode imitative." (pp. 224-225).

rapport direct avec ou sur l'audition. En outre, étant donné que personne n'a encore sérieusement prouvé qu'il était contraire à la logique corrective que dans certains cas spécifiques (LEBEL 1973) on puisse faire avec profit un usage quasi simultané ou un mélange de procédés auditifs et sensitifs, nous continuerons de prôner ce mélange de procédés correctifs.(1)

7.1. Le gargarisme

Demander à l'étudiant de "gargariser",(2) plutôt légèrement, de sorte qu'il n'y ait pas de battements de la luette contre le dos de la langue, mais seulement une douce friction voisée dans le haut fond de la gorge. Ensuite faire précéder (position finale) et faire suivre (position initiale) cette délicate friction sonore –représentée ici par [ʁ]– d'une voyelle tantôt postérieure, tantôt antérieure non arrondie:(3) [uʁ], [eʁ] puis [ʁo], [ʁa], etc. Enfin intercaler ce son entre deux voyelles dont on varie la combinaison: /uʁe/, /eʁo/, etc. On précisera toutefois aux étudiants que cet exercice du gargarisme n'est qu'un truc et qu'ils ne doivent en aucune façon penser que le [ʁ] français est pour autant une consonne dure qui demande

(1) Il y aurait intérêt à relire certains principes élaborés par CARROLL (1966), entre autres ceux que mentionne et commente LEON (1973:55).

(2) Se gargariser, d'après le dictionnaire, exige un liquide. Nous le laissons aux étudiants assoiffés! Voir DELATTRE 1946: 431

(3) Pour éviter la difficulté supplémentaire que sont généralement les antérieures arrondies françaises.

beaucoup d'effort du fond de la gorge. Tout au contraire, en présence même du correcteur, ils devront vite atténuer cette friction sonore au fur et à mesure qu'ils la maîtriseront.

"L'exercice du gargarisme est encore —comme l'exercice du jota— un moyen de former des habitudes d'articulation pour l'r français. En effet, le gargarisme se fait au point même de l'articulation fricative de l'r; mais au lieu d'une friction, il fait entendre un roulement: l'extrémité de la luette se retourne vers l'orifice buccal et entre en battements. (Le son ainsi produit est d'ailleurs une sorte d'r —dit "r uvulaire"— que les Français mêlent occasionnellement à l'autre, mais n'emploient pas régulièrement.)" (DELATTRE, 1951: 62).

7.2. Utilisation d'un crayon

Avec l'anglophone qui ne parvient pas à empêcher la remontée de la pointe de sa langue vers les alvéoles, comme cela se produit pour le [ɹ] anglais, il faut d'abord recommencer les exercices de la frication de la consonne /g/ ou du gargarisme afin que cet étudiant se rende compte qu'il est possible à la pointe de la langue de demeurer contre les alvéoles inférieures.

Ensuite l'étudiant prononce la consonne [ʁ] entre deux voyelles en maintenant, à l'aide de son crayon, la pointe

de sa langue vers le bas contre le maxilaire inférieur. Il continue l'exercice en variant les voyelles et les positions du [ʁ] dans la syllabe et, même, dans un bisyllabe à l'aide des consonnes postérieures /g/, /k/ et /ɲ/.

Exemples: [oʁoʁoʁo...]
[aʁ], [oʁe], [ʁu]
[aʁgo], [akʁo], [gʁo], etc.

Il va sans dire qu'on peut également utiliser le doigt pour forcer la pointe de la langue à demeurer à plat contre le maxilaire ou les alvéoles inférieurs. Cela accroît l'efficacité du procédé du fait qu'il est doublement tactile. Le sens musculaire n'en est que plus sollicité et occupé, but de l'exercice!

7.3. L'index sous la gorge

Placer horizontalement l'index sous la gorge, juste au-dessus du larynx (pomme d'Adam), et, tout en faisant vibrer un [a], appuyer assez fort du doigt et pousser vers le haut. Il en résultera une sorte de [ʁ], perfectible bien sûr, mais un [ʁ] tout de même. On variera par après l'entourage vocalique.

Pour la position initiale, on demande simplement de bourdonner, les lèvres légèrement entre-ouvertes, puis on agit comme ci-dessus en faisant suivre d'une voyelle. Ce truc est toutefois moins efficace pour la position

postconsonantique, bien qu'avec l'étudiant "rebelle" il ne faille rien laisser de côté!

7.4. Le miroir

Il n'est plus besoin d'insister sur la nécessité et l'utilisation du sens de la vue et du visuel dans l'enseignement des langues. Pourtant on oublie qu'en correction phonétique voir ou faire voir (visualiser) est pour d'aucuns plus efficace qu'on ne voudrait le croire.

Rien n'est alors moins coûteux et plus pratique qu'un petit miroir de poche pour que l'étudiant voit la pointe de sa langue "s'entêter" à remonter, quand il prononce ira, à ras. Ce peut être le déclic tant espéré par le correcteur... et par l'étudiant!

8. CONCLUSION

Bien que nous ayons omis certains autres trucs utilisables avec les étudiants non anglophones, il est dans la nature même de la pratique corrective que la présente énumération des procédés de correction du R français enseigné aux anglophones -ainsi que nos considérations théoriques et méthodologiques- ne puisse être exhaustive.

En effet, tout praticien ajoutera avantageusement à cette liste à la suite de ses nombreux contacts, pour ne pas dire affrontements, avec la multiple réalité quotidienne.

Nous l'incitons fortement à publier ses additions ou ses modifications, ou encore à nous les joindre aux commentaires de cette étude. Il peut difficilement y avoir progrès collectif et personnel autrement. La correction phonétique est une réalité tout à la fois quotidienne et délicate tant pour le correcteur que pour l'étudiant. Aussi l'optimisme patient et l'efficacité certaine du correcteur ne sauraient être mieux secondés que par une connaissance sans cesse accrue: truisme trop oublié. Et les chercheurs et les pédagogues d'horizons divers ne sauraient tenir un meilleur pari que de contribuer à l'élargissement de cette connaissance.

Jean-Guy LEBEL

Département de langues
et linguistique
Université Laval (Québec)
Canada

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

BOREL-MAISONNY, Mme(1942) *Les divers aspects de l'r parisien*, Le français moderne, X: 219-223.

CALBRIS, Geneviève(1969) *La prononciation et la correction phonétique*, Le français dans le monde, 65: 28-37.

CAPELLE, Guy(1968) *Les phonèmes du français et leurs réalisations*, Le français dans le monde, 57: 9-14.

CARROLL, John B.(1966) *The contributions of psychological theory and educational research to the teaching of foreign languages* in A. Valdman, ed., *Trends in Language Teaching*, New York, McGraw Gill Book Company, 93-106.

DEBROCK, Marc et JOURET, Jacques(1971) *Système verbo-tonal de correction phonétique des néerlandophones qui apprennent le français*, Revue de Phonétique Appliquée, 20: 33-57.

DELATTRE, Pierre(1946) *L'enseignement de l'R français*, French Review, XIX: 428-433.

DELATTRE, Pierre(1951) *Principes de phonétique française à l'usage des étudiants anglo-américains*, Vermont, Middlebury College, 2e éd.

DELATTRE, Pierre(1965) *Comparing the phonetic features of English, French, German and Spanish*, Toronto, Harrap.

DELATTRE, Pierre(1969) *L'R parisien et autres sons du pharynx*, French Review, XLIII: 5-22.

DELATTRE, Pierre(1971) *Pharyngeal features in the consonants of Arabic, German, Spanish, French and American English*, Phonetica, XXIII: 129-155.

FRUGÈS, Henry(1969) *Eloge de l'r roulé*, Vie et langage, 210: 529-531.

GUTMANS, Théodore(1969) *R roulé ou r grasseyé?*, Vie et langage, 213: 685-688.

JENSEN, Martin Kloster (1973) *Physiologie et enseignement de la prononciation*, IRAL, VII/3, 221-225.

JONES, Daniel(1960) *Outline of English phonetics*, Cambridge, Heffer.

LEBEL, Jean-Guy(1969) *Apport des exercices systématiques de discrimination auditive dans la correction phonétique*, Revue de Phonétique Appliquée, 10: 3-9.

LEBEL, Jean-Guy(1973) *Quelques moyens utilisés en correction phonétique avec les étudiants dits "faux intermédiaires"*, dans *Dix années de linguistique théorique et appliquée*, Université de l'Etat à Mons (Belgique), 75-88.

LEON, Pierre R.(1966a) *Prononciation du français standard: aide-mémoire d'orthoépie*, Paris, Didier.

LEON, Pierre R.(1966b) *Teaching pronunciation*, in A. Valdman, ed., *Trends in Language Teaching*, New York, McGraw Hill Book Company, 57-79.

LEON, Pierre R.(1967) *L'enseignement de la prononciation dans la classe de langue*, in P.R. LEON, éd., *Linguistique appliquée et enseignement du français*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 63-75.

LEON, Pierre R.(1973) *La technologie n'est pas une panacée, mais...*, Le français dans le monde, 100: 53-61.

LE FRANCAIS DANS LE MONDE(1973) *Vers l'an 2000*, numéro spécial, 100.

POLITZER, Robert L.(1954) *Phonetics and pronunciation theory*, Applied Linguistics in Language Teaching, 6: 19-27.

RENARD, Raymond (1971) *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Didier international.

RIGAULT, André(1965) *Introduction à la phonétique française*, (En France comme si vous y étiez), Paris, Hachette.

ROCHETTE, Claude-E.(1973) *Les groupes de consonnes en français: étude de l'enchaînement articulatoire à l'aide de la radiocinématographie et de l'oscillographie*, Paris/Québec, Klincksieck /P.U.L.

ROY, Jacques(1974) *Analyse de la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Thèse de maîtrise (linguistique), Ecole des Gradués, Université Laval (Québec).

SAUVAGEOT, Aurélien(1970) *La querelle de l'r roulé*, Vie et langage, 214: 44-45.

SIMON, Péla(1967) *Les consonnes françaises: mouvements et positions articulatoires à la lumière de la radiocinématographie*, Paris, Klincksieck.

STRAKA, Georges(1965) *Album phonétique*, Québec, P.U.L.

WELLS, J.C. et COLSON, Greta(1971) *Practical Phonetics*, Bath, Pitman Press.

*** (1964) *The principles of the International Phonetic Association*, London, Department of Phonetics, University College.